

Chers adhérents, chères adhérentes,

Quelques jours après la Kermesse, nous espérons que vous avez (une nouvelle fois) passé une excellente année à l'ARA et que celle-ci a été synonyme pour vous, de découvertes, d'apprentissage et de plaisir.

Cela fait maintenant plusieurs mois que l'équipe et le Conseil d'Administration mènent une réflexion sur l'avenir de l'école. Cette démarche s'est donnée pour objectifs :

- De continuer à améliorer les conditions d'apprentissage à l'ARA
- De prendre en compte vos retours, lors des différents temps d'échange que vous avez pu avoir avec des membres de l'équipe ou du CA (apéros, AG, discussions avec les membres de l'équipe ou du CA)
- De prendre en compte autant que possible les aspirations de chacun pour vous offrir un cadre adapté à vos besoins et objectifs musicaux

Tout cela, aussi, en gardant en vue la viabilité financière de l'École et de notre association.

Bien que cette réflexion ne soit pas terminée et que certains chantiers ne seront mis en œuvre que dans les prochaines années, nous sommes toutefois en mesure de vous présenter dès la rentrée prochaine, certaines évolutions concernant les cours instrumentaux et les jeux en groupe, que nous tenons à vous partager dès à présent.

Vous retrouverez l'ensemble de ces changements, qui ont été présentés lors de la réunion d'information du 27 mai dernier,

sur le site internet de l'ARA, à l'adresse suivante :

<https://www.ara-asso.fr/les-nouveautes-de-la-saison-2025-2026-vers-un-modele-pedagogique-approfondi/>

Concernant l'aspect financier, nous avons également travaillé à l'évolution de la tarification avec comme principe :

- Des tarifs qui se veulent rester abordables pour permettre au plus grand nombre de pratiquer leur passion.
- Des tarifs plus justes (création d'un nouveau palier en fonction du quotient familial)
- Des tarifs plus cohérents entre les différents parcours (avec un tarif horaire unique quel que soit l'instrument ou le niveau)

Cependant, afin de garantir une certaine pérennité à l'école et malgré nos efforts, ces évolutions se traduisent également par une augmentation de certains tarifs (mais qui restent toutefois bien en deçà des prix du marché dans le privé).

Ayant à l'esprit que ces tarifs représentent une somme conséquente pour certaines familles, nous avons décidé de mettre en place, dès la rentrée prochaine, la mensualisation pour le règlement des inscriptions.

Nous souhaitons également encourager le dispositif du "cours suspendu" et du don solidaire, qui - étant donné que l'ARA est reconnue d'intérêt général - sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%.

Concernant les réinscriptions:

- Les réinscriptions se dérouleront du **3 au 18 juin 2025**, en ligne sur Helloasso ou à l'accueil de l'ARA : un mail vous sera envoyé ce jour-là avec le lien vers les formulaires.
- **Passé cette date, votre place n'est plus garantie** dans votre parcours, les inscriptions aux nouveaux·lles adhérent·es seront ouvertes **dès le 23 juin**
- Les réinscriptions concernent l'instrument pour lequel vous étiez inscrit·e en 2024-2025. Si vous souhaitez vous inscrire pour un nouvel instrument, merci de nous contacter avant d'effectuer une nouvelle inscription. Si vous avez plusieurs parcours, merci de prendre contact avec Zelia pour ne pas payer deux fois l'adhésion.
- Vous recevrez très prochainement le niveau qui vous est préconisé pour la saison prochaine. Les premières séances à la rentrée serviront à affiner une composition cohérente des groupes. Nous ne pouvons vous donner votre créneau que quelques semaines avant la rentrée.

Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée prochaine pour une année encore plus riche en termes de partage, d'échanges et de découvertes.

A bientôt !

Le Conseil d'Administration et l'équipe de l'ARA